



## Lettre d'information N°05 - 1 février 2024

Editée par la Fédération des Centres de Gestion Agréés Agricoles



### A la une

**Quelles réponses face à la crise agricole ? :** Après une première salve de « mesures d'urgence », le Gouvernement a dévoilé, jeudi 1er février 2024, un second volet d'annonces. Dans le même temps, la Commission qui veut éviter l'effet boule de neige, a lâché du lest sur la BCEA 8. [En savoir plus](#)

**Révision à la hausse des aides aux bovins :** Un arrêté du 29 janvier 2024 fixe les montants de l'aide aux bovins de plus de 16 mois, dans les départements métropolitains hors Corse, pour le solde, pour la campagne 2023. [En savoir plus](#)

### Dans le reste de l'actualité

**Conditionnalité 2024 :** Un arrêté du 19 janvier 2024 relatif à la mise en œuvre de la conditionnalité et de la conditionnalité sociale au titre de 2024, publie les grilles nationales des cas de non-conformité avec les points de contrôle ainsi que le pourcentage de réduction applicable à chaque anomalie. [En savoir plus](#)

**Vins bénéficiant d'une AOP :** Le décret n° 2024-57 du 30 janvier 2024 prévoit une expérimentation relative aux conditions de constitution d'un volume complémentaire individuel et d'un volume substituable individuel pour les vins bénéficiant d'une appellation d'origine protégée. [En savoir plus](#)

**Reconnaissance de catastrophe naturelle :** Deux arrêtés du 18 et 19 janvier 2024 parus au Journal officiel 30 janvier 2024 portent constatation de l'état de catastrophe naturelle dans plusieurs communes. [En savoir plus](#)

**Un dialogue stratégique sur l'avenir de l'agriculture :** Alors que les agriculteurs se mobilisent dans plusieurs pays de l'UE pour exprimer leur ras-le-bol, la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a lancé la semaine dernière le dialogue stratégique sur l'avenir de l'agriculture, un nouveau forum destiné à façonner une vision commune de l'avenir du système agricole et alimentaire de l'UE. [En savoir plus](#)

**Etiquetage du miel :** Les négociateurs du Parlement européen et du Conseil sont parvenus à un accord politique pour réviser et renforcer les normes de commercialisation existantes applicables au miel. [En savoir plus](#)